

# ZOOM SUR LES BOURSES ET LE LOGEMENT



## Types de logements

- Chambres (9 m<sup>2</sup>)
- Studettes (14m<sup>2</sup>)
- Studios (à partir de 18 m<sup>2</sup>)
- Colocations

## En chiffres

16 000 boursiers  
4 000 lits



## Comment savoir si on peut bénéficier d'une bourse ?

Un simulateur de bourse en ligne sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr) permet de calculer le montant de la bourse à laquelle le futur étudiant peut prétendre.

Ce montant dépend des revenus fiscaux 2015 de la famille, du nombre de frères et sœurs et de l'éloignement du lieu d'études.



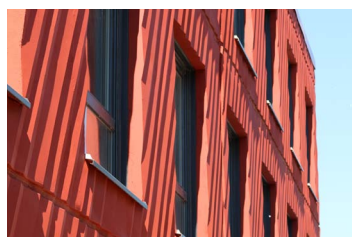
## Dossier Social Étudiant

Le Dossier Social Étudiant (ou DSE) est la procédure unique qui permet aux étudiants de demander une bourse sur critères sociaux et/ou un logement en résidence universitaire Crous.

Plusieurs vœux peuvent être formulés dans une ou plusieurs académies. Du 15 janvier au 31 mai 2017, l'étudiant saisit son DSE en se connectant sur

[etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

- Une demande de logement peut être faite sans être boursier.



## Constructions et réhabilitations

Le Crous engage des fonds importants chaque année pour entretenir et réhabiliter l'ensemble de son parc.

- 2017 - Réhabilitation Cité 1 (Cézeaux) - 345 chambres rénovées
- 2016 - Construction Résidence Les Lauréats - 41 studios et 8 colocations
- 2015 - Réhabilitation Bâtiment E (Dolet) - 201 chambres rénovées
- 2015 - Construction Résidence Pasteur (Cézeaux) - 150 studios
- 2013/2014 - Réhabilitation Résidence Montluçon - 114 chambres rénovées et construction de 108 studios
- 2012 - Construction Bâtiment D (Dolet) - 240 studios
- 2012 - Réhabilitation Bâtiment F (Dolet) - 138 chambres rénovées



- **Projet 2018** - Réhabilitation Bâtiment B (Dolet) - 194 chambres